

DEPARTEMENT
de la MOSELLE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA

COMMUNE DE GROSTENQUIN

ARRONDISSEMENT
de FORBACH

Séance du 10 Août 2012
Convocation 7 août 2012

Président : M. PATRICK SEICHEPINE

Nombre des conseillers élus :
15

Présents : Katia KARST, Michel HAMANT, Armand CHARPENTIER, André GROSSE, Alain SADLER, Gérard DELLES, Dominique RISSE, Agnès HAMANT, Françoise GROSSE, Thierry MULLER, Bertrand BADO, Eric HEMMER

Conseillers en fonction :
14

Absents excusés : Patrick FERY

Conseillers présents :
13

PV du 22 juin 2012 : il est adopté à l'unanimité.

1. Appel d'offre Maison de Santé Pluridisciplinaire :

Suite à la réunion de la commission d'appel d'offre pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire du 9 juillet 2012 ; le Maire énumère les différentes entreprises retenues après l'ouverture des plis par la commission et l'analyse comparative réalisée par le maître d'œuvre

LOT	ENTREPRISE	ADRESSE	CP	VILLE
1	SARL TERRA EST	Z.A. DU STADE	57660	VAHL-EBERSING
2	SCHNEIDER BTP	2 RUE DES VERGERS	57890	PORCELETTE
3	EISENBARTH	1 PLACE DU MARCHÉ	57540	PETITE-ROSSELLE
4	BIEBER PVC	ZI 1 RUE TIERGARTEN	67430	DIEMERINGEN
5	FENETRES SCHMITT	18 RUE DES PRES	57450	THEDING
6	PETROVIC ET FILS	BP 20126	57602	FORBACH CEDEX
7	JUNG ET FILS	ZI 1 RUE STE BARBE	57410	ROHRBACH LES BITCHE
8	NASSO CARRELAGES	PARC ST JEAN	57130	JOUY AUX ARCHES
9	PEINTURE APPEL	34 AVENUE FOCH	57730	FOLSCHVILLER
10	SETEA	16 AVENUE DES ERABLES	54180	HEILLECOURT
11	ETS HOULLE	10 RUE DES FRERES LUMIERES	57200	SARREGUEMINES
12	R.F.P.B.	2 RUE DE LA LIBERTE	57450	THEDING

Vu le compte rendu fait par Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de retenir ces différentes entreprises pour la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire ;

Monsieur GROSSE André a quitté la salle de conseil.

Ensuite, le Maire expose les différents montants pour chaque lot afin de réaliser le projet de Maison de santé Pluridisciplinaire.

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

ANALYSE DES OFFRES RECAPITULATIF DES OFFRES DE BASE MIEUX-DISANTES y compris options

<u>DESIGNATION DES LOTS :</u>	<u>ENTREPRISES</u>	<u>MONTANT OFFRES HT</u>	<u>MONTANT OFFRES TTC</u>	<u>MONTANT ESTIM. PROJET TTC (hors options)</u>	<u>Ecart TTC</u>
1 DEMOLITION	SARL TERRA-EST	10 460,00	12 510,16	17 940,00	- 5 429,84
2 GROS-ŒUVRE	SCHNEIDER	270 181,00	323 136,48	496 340,00	- 173 203,52
3 CHARPENTE-COUVERTURE . Cheneau encastré	EISENBARTH	148 262,96 6 500,77	177 322,50 7 774,92	206 908,00	- 21 810,58
4 MENUISERIE PVC Motorisation VR	BIEBER PVC	18 162,86 2 046,00	21 722,78 2 447,02	26 312,00	- 2 142,20
5 MENUISERIE ALUMINIUM - SERRURERIE . Rideau métallique micro perforé acier laqué	SCHMITT	46 208,00 677,00	51 874,11 809,69	65 780,00	- 13 096,20
6 PLATRERIE-ISOLATION-FAUX-PLAFONDS	PETROVIC	84 037,00	100 508,25	133 952,00	- 33 443,75
7 MENUISERIE INTERIEURE . Placards courants . Portes stratifiées	JUNG	50 619,00 12 342,00 2 350,84	60 540,32 14 761,03 2 811,60	57 408,00	20 704,95
8 CARRELAGE - FAIENCE	NASSO	49 756,00	59 508,18	62 192,00	- 2 683,82
9 PEINTURE . MV suppression peinture sur portes . PV pour revêtement vinyle	APPEL	30 179,00 - 1 580,00 1 352,80	36 094,08 - 1 889,68 1 617,95	35 880,00 -	- 57,65
10 ELECTRICITE . Motorisation des VR	SETEA	68 153,37 1 916,44	81 511,43 2 292,06	117 208,00	- 33 404,51
11 PLOMBERIE -CHAUFFAGE-VMC	HOULLE	155 189,00	185 606,04	198 536,00	- 12 929,96
12 ISOLATION PAR L'EXTERIEUR . PV pour isolation avec bardage	RFPB	34 798,25 7 024,19	41 618,71 8 400,93	44 252,00	5 767,64
<u>TOTAL GLOBAL TTC</u>		998 636,47	1 190 978,56	1 462 708,00	- 271 729,44

Soit une différence globale TTC de
En %

-18,58%

16-juil-12

Cabinet d'Architecture Nicole HABERT
13, rue du Transvaal 57500 SAINT-AVOUD
Tél. 03 87 92 63 92 F. 03 87 29 08 99

Ce prix ne tient pas compte des VRD.

Le montant prévisionnel était de 1.080.000 € HT pour ce qui est de la construction. Le montant total HT aujourd'hui est de 998.636, 47 €

2. Passation des marchés

Après présentation du projet dans sa globalité à savoir le coût de la construction ainsi que le coût de la maîtrise d'œuvre et des différents atteinants (raccordement réseaux divers, assurances, SPS, contrôle technique, etc.) ; le montant prévisionnel reste de 1.340.000 € HT. Le montant de subventions sollicitées de 1.064.000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, mandate le Maire et donne quitus pour signer tous les documents qui se rapportent à la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

3. Dématérialisation des actes administratifs

Le Conseil Municipal, après étude de la proposition faite par la CCCM concernant la dématérialisation des actes administratifs et avis du Conseil Municipal, décide d'adhérer aux services proposés par la société SRCI et décide :

- de participer au coût d'installation et de maintenance à hauteur d'un montant forfaitaire de 123 €,
- de participer au coût de maintenance pour les années suivantes à hauteur d'un montant forfaitaire de 73 €.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la Sous-Préfecture.

4. Décisions modificatives

Le Conseil Municipal accepte de procéder aux décisions modificatives suivantes :

Dépenses de Fonctionnement

- Article 611 : - 4.000 €
- Article 61523 : - 4.100 €

Dépenses d'Investissement

- Article 6811 : + 8.100 €

5. Création de poste

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'Adjoint technique de 2^{ème} classe, au 1^{er} échelon, IB 297, IM 308, à raison de 15h de travail hebdomadaire, rémunérée 12 heures (vu les congés scolaires), à compter du 03/09/2012 sur la base d'un contrat à durée déterminée.

Le Maire,
Patrick SEICHEPINE